

Charte éthique de La Tour

Depuis 1993, l'aventure collective de La Tour se donne pour missions de préserver/sauvegarder, partager, transmettre et valoriser/embellir cet espace rural de montagne et les richesses immatérielles qui le constituent, en s'organisant sur deux axes d'activités :

- Maintien et défense de l'environnement (faune et flore) et de la vie pastorale et agricole
- Accueil et rencontre pour permettre la découverte de la montagne dans sa diversité.

Pour cela elle se fonde sur des références éthiques et des valeurs collectives.

1. Pourquoi une charte éthique ?

Pour :

- Servir de base à notre engagement commun
- Communiquer pour se faire mieux connaître
- Maintenir la cohésion et la cohérence entre les différentes parties prenantes
- Orienter les choix et les décisions
- Faciliter les adhésions à des mouvements alternatifs
- Servir de référence à l'élaboration de règlements intérieurs, cahiers des charges et projets
- Garantir que La Tour reste un bien collectif.

2. Charte éthique :

Introduction :

Les acteurs de La Tour affirment leur attachement aux déclarations successives des droits de l'homme et du citoyen, en particulier à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1948, confortée par la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales de 1953 : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité* ».

Références éthiques et engagements :

Se fondant sur l'humanisme et la non-violence, les acteurs de La Tour se veulent actifs et militants pour défendre et respecter la personne humaine et l'environnement, proche et plus lointain. Ils exercent leur citoyenneté et revendiquent donc de « **faire de la politique** » pour faciliter la rencontre entre ruraux et citadins, diffuser la connaissance et la préservation du lieu « La Tour », du milieu montagnard et développer l'éducation populaire, accueillir et défendre les diversités, soutenir des projets visant au maintien du bien commun.

Pour cela ils se réfèrent à des valeurs de fraternité et d'humanité :

- La solidarité
- La tolérance
- La convivialité
- L'ouverture et communication
- La responsabilité
- L'indépendance
- L'engagement.

Signature et date :